

## Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de CNP Assurances - 22 avril 2022

### Questions écrites des actionnaires et Réponses de CNP Assurances

#### Questions 1 à 4 posées par un actionnaire

Question 1 : « Il est évident que la confiance qui était placée dans votre personne est, au regard des faits précités, pour le moins sujette à caution. Or le bon fonctionnement du marché repose sur la confiance qu'il a dans ses acteurs. Dès lors, et dans l'intérêt du Groupe, dans quelle mesure l'information ici révélée a) du fait que vous ne pouviez ignorer que les comptes de notre filiale étaient irréguliers et b) que vous vous êtes abstenue de nous en informer outre vos autres obligations au regard de cette situation, ne vous oblige-t-elle pas aujourd'hui à nous présenter votre démission ? »

Question 2 : « Dans l'hypothèse vous nous assureriez ne pas avoir été informée, ce qui expliquerait alors votre silence au regard cet aveu explicite, et que votre intégrité ne saurait donc être mise en doute, doit-on comprendre que possiblement des dirigeants de la filiale concernée ont pu adopter des comportements dans ce dossier susceptibles de vous avoir placé à votre insu dans cette situation ? »

Question 3 : « Le Président de l'Autorité des marchés financiers pouvant demander à ce qu'un cours soit suspendu dans l'intérêt du marché notamment si la société ne fournit pas une information correcte au public, quelles dispositions doivent être prises par nos organes de gouvernance pour protéger les actionnaires du préjudice susceptible de naître des fautes commises et portées par cette AGE à la connaissance notamment du public ? »

Question 4 : « Dès lors que les comptes de notre filiale sont irréguliers au moins depuis 2016, et dès lors que ces mêmes comptes apparaissent dans les comptes consolidés de notre Groupe, il est évident que les comptes consolidés que l'on nous demande d'approuver aujourd'hui sont également irréguliers tout comme ceux des années précédentes. Sommes-nous aujourd'hui donc en mesure de procéder à une approbation de ces mêmes comptes ? ».

#### Questions 1 à 7 posées par un autre actionnaire

Question 1 : « (...) les services de police et de justice tiennent en leur possession un aveu de dirigeants de cette filiale, lesquels affirmaient bien plus tôt, dès l'été 2016, que s'agissant des provisions à passer elles n'étaient pas « adaptées au titre des dossiers en cours ou clos », ce qui caractérise le fait que les comptes de cette filiale mais aussi, au passage, de CNP Assurances qui consolident cette filiale, sont donc manifestement faux depuis au moins 2016. Ma première question est donc la suivante : Au regard de cet aveu de 2016, dans quelle mesure la réponse qui m'a été formulée en ma qualité d'actionnaire, le 18 juillet 2017 n'était pas purement et simplement de nature inexacte voire mensongère ? ».

Question 2 : « Au regard de l'aveu formulé par les dirigeants de notre filiale, pouvez-vous nous confirmer si cette information relative à la passation des provisions avait été portée à la connaissance de nos Conseils d'Administration en temps et heures, et nous dire quelles ont été les dispositions alors adoptées et les recommandations formulées par leurs soins notamment par l'une de ses membres qui avait été précédemment Directeur de la Commission de Contrôle de l'Assurance devenu ACPR ? ».

Question 3 : « Quel crédit, apporteriez-vous, en votre qualité d'actionnaire d'une société, à un dirigeant qui vous dissimulerait de telles informations, susceptibles d'entraîner la suspension de la cotation de l'action de notre Groupe pour présentation d'informations financières et comptables inexactes ? ».

Question 4 : « Dès lors que les comptes de notre filiale sont irréguliers au moins depuis 2016, et dès lors que ces mêmes comptes apparaissent dans les comptes consolidés de notre Groupe, il est évident que les comptes consolidés que l'on nous demande d'approuver aujourd'hui sont également irréguliers tout comme ceux des années précédentes. Sommes-nous aujourd'hui donc en mesure de procéder à une approbation de ces mêmes comptes ? »

Question 5 : « lors de l'AG de 2020 je vous ai alerté par une question écrite en vous disant que d'avoir les mêmes commissaires aux comptes pour la mère (CNP) la fille (Filassistance) et la petite fille (GA) était un risque important (absence du contradictoire) Devons-nous conserver les mêmes CAC comptes tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons ? La question vaut également pour la DG des filiales. »

Question 6 : « Si les comptes sont insincère/faux depuis 2016, l'actif net apporté de CNP Assurances dans le cadre la fusion de notre société avec la banque postale est obligatoirement inexact. Quelles mesures correctrices comptez-vous mettre en place, tant du point de vue financier que juridique ? »

Question 7 : « Ne faut-il pas refaire toutes les AG depuis 2016 des 3 structures avec des comptes justes et s'interroger sur la marge de solvabilité de Fil assistance et GA ? Dès lors les comptes de la fusion Filassistance-GA sont-ils exacts ? »

Des questions semblables ont été posées lors des assemblées générales annuelles de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, auxquelles des réponses ont déjà été apportées.

Ces questions intervenant dans le cadre d'un contentieux initié il y a plus de cinq ans par l'une des filiales de CNP Assurances à l'encontre de la société dirigée par l'un des deux auteurs desdites questions, et sans pour autant y souscrire, la compagnie ne souhaite pas commenter les propos concertés de deux actionnaires dont l'un est l'adversaire de sa filiale dans un contentieux toujours en cours.

Il sera simplement indiqué que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme les précédents, ont été arrêtés et validés par l'ensemble des organes sociaux compétents, régulièrement certifiés sincères et sans réserve par les commissaires aux comptes nommés conformément à la loi et aux pratiques standard de la CNCC. Enfin, les comptes des exercices précédents ont fait l'objet d'une communication vers ses superviseurs et d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce.